



FONDATION
NICOLAS HULOT
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

reseau
action
climat
france

COMMUNIQUÉ

DE PRESSE

Mercredi 15 juillet 2015

L'air de rien, l'air ça coûte

20 à 30 milliards d'euros de coûts sanitaires causés chaque année par la pollution de l'air en France : voilà les chiffres dont disposait le public jusqu'à aujourd'hui. Ce mercredi 15 juillet 2015, le Sénat a publié une enquête qui bouleverse les ordres de grandeur et conclut à une facture de plus de 100 milliards d'euros par an à cause de l'air pollué. Pour France nature environnement ; la Fondation Nicolas Hulot et le Réseau Action Climat, si le constat ne change pas, l'urgence reste d'actualité et commande de mieux réguler.

L'enquête du Sénat compile de nombreuses études déjà publiées sur la pollution de l'air. Elle inclut les impacts de la pollution de l'air non seulement sur la santé humaine (décès prématurés, consultations médicales, dépenses en médicaments, arrêts maladie, pertes de productivité au travail...) mais également sur la biodiversité, les rendements agricoles et les bâtiments. Nous nous félicitons de cette approche globale que nous portons depuis plusieurs années.

Le coût de la pollution de l'air est supporté directement par tous les Français. Prise en charge des bronchites chroniques, crises d'asthme, insuffisances respiratoires, cancers et autres maladies causées chaque jour par la pollution impactent donc directement la santé financière des ménages.

Pour Matthieu Orphelin, porte parole de la Fondation Nicolas Hulot, « 100 milliards par an, c'est 5 % du PIB de notre pays ! La pollution est un non-sens environnemental et sanitaire, mais aussi un désastre économique! ».

Il faut agir en France et en Europe

L'enquête met en valeur des recommandations qui devraient être impératives pour le gouvernement : aligner la fiscalité du gazole sur celle de l'essence pour mettre fin au tout-diesel, sortir par le haut du fiasco de l'écotaxe, favoriser la recherche, lutter contre l'impact sur l'air de l'usage des pesticides, se donner les moyens d'une réglementation contraignante sur la qualité de l'air, promouvoir les zones à basses émissions, entre autres.

AGISSEZ AVEC NOUS. REJOIGNEZ-NOUS SUR FNE.ASSO.FR



Pour Lorelei Limousin, responsable des transports au réseau Action Climat « *Les recommandations de la commission d'enquête sénatoriale sont sans appel : il faut faire évoluer la fiscalité des transports pour passer d'un système qui encourage l'utilisation d'énergies fossiles à l'application du principe pollueur-payeur* ».

D'ailleurs le Parlement européen se prononçait le même jour en faveur d'un renforcement des plafonds d'émissions de polluants à ne pas dépasser dans chaque Etat. Rappelons que la France risque une condamnation européenne pour non-respect de ses niveaux d'émissions de particules fines (PM₁₀) et de dioxyde d'azote (NO₂). Or, réduire la pollution de l'air c'est augmenter l'espérance de vie jusqu'à 8 mois dans une ville comme Paris.

Pour Benoît Hartmann, porte-parole de France nature environnement, « *93% des citoyens Européens sont exposés à des niveaux de pollution supérieurs aux recommandations de l'OMS. Il y a urgence ! Nous insistons pour que le gouvernement tire rapidement des conclusions suite à cette enquête et propose des mesures ambitieuses et chiffrées. A l'approche de la COP21, il faut reconnaître les co-bénéfices climatiques évidents de la lutte pour la reconquête de l'air et ne pas reculer devant une fiscalité rénovée.* »

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. C'est la porte-parole d'un mouvement de 3000 associations, regroupées au sein de 80 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. Retrouvez-nous sur fne.asso.fr, [Facebook](#) et [Twitter \(@FNEasso\)](#).